

Nadia ESSAYAN
Députée du Cher – 2^{ème} circonscription

Monsieur Nicolas SANSU
Maire de Vierzon
Place de l'Hôtel de Ville, 18100 Vierzon

Vierzon, le 26 avril 2021

Monsieur le maire,

Par ce courrier, nous souhaitons exprimer notre soutien à la demande faite par Mary-Claude GRISON, conseillère municipale, et co-signée par Frédéric MORILLON Président d'associations et professeur d'Histoire, Catherine PONCELET professeure d'Histoire et Rémy BEURION blogueur et citoyen, en direction du conseil municipal afin de surseoir au moins jusqu'à la fin de l'année à la vente de l'immeuble dit La maison de Célestin.

Nous sommes sensibles à la dimension historique et patrimoniale de cette demeure dont la façade recèle à elle seule de nombreux éléments permettant de symboliser l'aventure de l'industriel Célestin Gérard qui permit à Vierzon de se développer grâce au machinisme agricole, et notamment les tracteurs SFV et Case, les « Vierzon », rendant la ville célèbre dans le monde entier.

Nul ne connaît les choix touristiques et politiques qui seront valables dans quelques années pour mettre la ville en valeur. C'est dommage, à long terme, de ne plus pouvoir intégrer la Maison de Célestin dans une dynamique globale de mise en avant du patrimoine industriel de Vierzon.

Au prix où cet immeuble de caractère, en bon état, serait vendu (moins de 200.000 euros semble-t-il), il ne devrait pas représenter pas un enjeu majeur dans le budget de la ville, ce qui peut vous permettre de donner leur chance à ces citoyens qui souhaitent avoir du temps pour trouver des alternatives leur permettant de conserver cet immeuble dans le patrimoine de la ville.

Dans l'attente d'une réponse positive et bienveillante de votre part, nous vous présentons, monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Nadia ESSAYAN, députée du Cher



Co-signature : Franck PIFFAULT, président du MoDem Centre-Val de Loire